

Rapport de mission d'audit

Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers
ISAT Nevers

Composition de l'équipe d'audit

Pascal BIDAN (Membre de la CTI, Rapporteur principal)
Pierre-Marie VERCHERE (Expert de la CTI, Corapporteur)
Rob VINGERHOEDS (Expert)
Ilinca NASTASE (Experte internationale)
Antoine GAGNIERE (Expert élève)

Dossier présenté en séance plénière du 9-10 juin 2026

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers
Acronyme : ISAT Nevers
Académie : Dijon
Sites (2) : Nevers(siège) / Auxerre

Campagne d'accréditation de la CTI : 2025 - 2026

I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe	Formation continue	Nevers
HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe	Formation initiale sous statut d'étudiant	Nevers
HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité Génie industriel, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, en partenariat avec l'ITII Bourgogne	Formation continue	Auxerre
HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité Génie industriel, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, en partenariat avec l'ITII Bourgogne	Formation initiale sous statut d'apprenti	Auxerre
HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité génie mécanique, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, en partenariat avec ITII Bourgogne	Formation initiale sous statut d'apprenti	Nevers
L'école propose un cycle préparatoire			
L'école ne met pas en place de contrat de professionnalisation			

Attribution du Label Eur-Ace® :

Demandée

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI: [www.cti-commission.fr / espace accréditations](http://www.cti-commission.fr/espace_accréditations)

L'audit a été décalé de 6 mois à la demande de la CTI, pour permettre à la nouvelle équipe de direction de préparer son dossier. Le RAE ainsi reçu début janvier 2026 était clair et bien structuré, couvrant l'ensemble des chapitres attendus, avec transparence sur la période passée. 40 questions écrites ont été posées à l'école, qui a répondu dans les délais souhaités. L'audit était très bien organisé par l'école, les échanges se sont tenus dans un esprit constructif et avec transparence.

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école

L'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (ISAT) est une école publique interne de l'Université Bourgogne Europe (UBE), relevant du statut de composante au sens de l'article L.713-9 du Code de l'éducation. Seule école publique d'ingénieurs en France dédiée entièrement aux secteurs de l'automobile, des transports et des mobilités, l'ISAT occupe une place singulière dans le paysage national. Créée en 1991 à Nevers, l'école s'est progressivement imposée comme un acteur majeur de la formation d'ingénieurs capables d'accompagner les profondes transformations technologiques du secteur : électrification et hybridation des systèmes de propulsion, mobilité hydrogène, digitalisation, connectivité, systèmes autonomes, matériaux innovants, vibro-acoustiques des transports, sobriété énergétique et transition environnementale.

L'ISAT s'appuie sur un adossement scientifique solide assuré par le laboratoire DRIVE (UR 1859), laboratoire de l'UBE structuré autour de 4 pôles : systèmes énergétiques et propulsion, systèmes autonomes et robotique mobile, structures et matériaux intelligents et vibro-acoustiques pour le transport.

L'école dispose d'un campus historique à Nevers, de locaux à proximité du circuit de Nevers Magny-Cours et d'une antenne à Auxerre.

Ainsi, l'ISAT présente une identité thématique forte, un adossement scientifique structurant et un ancrage territorial affirmé (seule école d'ingénieurs implantée dans la Nièvre et dans l'Yonne).

Formations

L'ISAT propose une offre de formation autour des enjeux actuels et futurs de l'automobile, des transports et des mobilités. L'école délivre aujourd'hui trois diplômes d'ingénieur :

- un diplôme d'ingénieur sous statut étudiant (FISE) ;
- deux diplômes d'ingénieur sous statut apprenti (FISA), l'un centré sur les métiers du génie mécanique, l'autre sur les systèmes industriels et numériques appliqués aux transports.

Cette organisation permet de répondre à la diversité des profils et des besoins des entreprises tout en garantissant un socle commun scientifique et technique solide. Elle offre aux élèves une montée en compétences progressive, ancrée dans les évolutions technologiques du secteur.

Dans un contexte de transitions énergétiques et environnementales, d'électrification, de digitalisation, d'automatisation et de transformations profondes de la mobilité, l'ISAT fait évoluer son offre pour accompagner ces mutations.

L'école développe ainsi une complémentarité accrue entre formation initiale sous statut étudiant et formation par apprentissage, une ouverture progressive à la formation continue, la mise en place d'enseignements spécialisés en dernière année (exemple : systèmes énergétiques innovants, électronique de puissance, matériaux et structures avancées, optimisation énergétique, data appliquée aux transports, mobilité durable et connectée,...)

L'école forme environ 800 élèves sur 5 ans, et diplôme environ 200 élèves par an, avec une très bonne insertion professionnelle.

Le recrutement des élèves s'effectue principalement en post bac (concours GEIPI-Polytech) et en cycle ingénieur (concours E3a-Polytech, ATS ENSEA, PASS'Ingénieurs,...) et permet un recrutement d'élèves au niveau national et international.

Moyens mis en œuvre

L'école s'appuie sur un corps d'enseignants et d'enseignants/chercheurs composé de 45 membres en 2025/2026, (12 professeurs et 24 maîtres de conférences, 4 enseignants et 5 ATER), un effectif globalement stable depuis plusieurs années malgré certaines fluctuations liées aux départs en

détachement ou mise en disponibilité. Ces personnels assurent la quasi-totalité des enseignements scientifiques et technologiques fondamentaux, ainsi que l'encadrement des projets, stages et apprentis. Ils sont complétés par 47 enseignants vacataires intervenant dans l'enseignements des langues, la communication, les sciences fondamentales et des technologies spécialisées. L'ISAT compte 13 agents administratifs, 10 techniciens et un personnel médical, répartis entre les sites de Nevers et d'Auxerre.

L'ISAT bénéficie d'un ensemble immobilier étendu, cohérent et structuré, réparti sur trois sites complémentaires (Nevers, Magny-Cours et Auxerre) soit au total 11 000m² de surfaces équipées dédiées à l'enseignement, à la recherche et à la vie étudiante.

Evolution de l'institution

Depuis le dernier audit de la CTI en 2023, l'école a engagé un travail de structuration, de stabilisation de sa gouvernance, d'amélioration de son pilotage et de renforcement de son adossement à la recherche. Le plan stratégique ISAT 2030 constitue aujourd'hui un cadre partagé et ambitieux qui inscrit l'école dans la dynamique de développement de l'Université Bourgogne Europe (nouvel EPE en 2025) et ses priorités : qualité des formations, excellence scientifique, ouverture internationale, transitions écologique et numérique, ancrage territorial et partenariats socio-économiques.

III. Suivi des recommandations précédentes

Avis	Recommandation	Statut
Avis n° 2023/04 pour l'école	Formaliser la démarche compétence pour toutes les formations	En cours
Avis n° 2023/04 pour l'école	Se mettre en conformité avec le processus de Bologna notamment pour les formations initiales sous statut d'apprenti (FISA)	Réalisée
Avis n° 2023/04 pour l'école	Mettre en place une réelle démarche qualité y compris pour les formations	En cours
Avis n° 2023/04 pour l'école	Formaliser la vision du projet d'école et la partager avec l'ensemble des parties prenantes	Réalisée
Avis n° 2023/04 pour l'école	Augmenter le nombre d'intervenants du monde socio-économique dans les formations	En cours
Avis n° 2023/04 pour l'école	Valoriser l'engagement étudiant	Réalisée
Avis n° 2023/04 pour l'école	Accentuer la formation RSE au regard des enjeux actuels du domaine des transports	Réalisée
Avis n° 2023/04 pour l'école	Développer le lien avec la recherche sur le site d'Auxerre	Réalisée
Avis n° 2023/04 pour les deux spécialités FISA	Améliorer les syllabus	Réalisée
Avis n° 2023/04 pour les deux spécialités FISA	Augmenter le pourcentage d'ECTS en entreprise	Réalisée
Avis n° 2023/04 pour les deux spécialités FISA	Réduire le taux d'échec	En cours

Conclusion

Les recommandations nécessitant une action limitée dans le temps ont été réalisées pour la plupart. Cependant, celles nécessitant un travail sur la durée, associant de nombreux acteurs nécessitent de poursuivre les actions en cours (démarche compétences, démarche qualité, interventions des vacataires socio-écos,...). La vacance de la direction durant de nombreux mois explique ce retard constaté, une nouvelle dynamique étant impulsée depuis septembre 2025 seulement.

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

Créé en 1991 au titre de l'article L.713-9 du Code de l'éducation, l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (ISAT) est une école publique interne de l'Université Bourgogne Europe (UBE), implantée à Nevers, Magny-Cours et à Auxerre. Initialement constitué comme composante de l'université de Bourgogne (uB), elle-même membre fondatrice de la communauté UBFC, l'ISAT a poursuivi une trajectoire institutionnelle continue qui a conduit, en 2025, à son intégration pleine et entière au nouvel établissement public expérimental Université Bourgogne Europe (EPE UBE). Cette évolution a assuré à l'école un cadre de tutelle stabilisé, clair et cohérent, tout en préservant ses prérogatives de composante au sens de l'article L.713-9 : organisation interne, responsabilité pédagogique et autonomie budgétaire au sein du budget consolidé de l'établissement.

Seule école publique d'ingénieurs en France dédiée entièrement aux secteurs de l'automobile, des transports et des mobilités, l'ISAT occupe une place singulière dans le paysage national et s'est progressivement imposée comme un acteur majeur de la formation d'ingénieurs capables d'accompagner les profondes transformations technologiques du secteur : électrification et hybridation des systèmes de propulsion, mobilité hydrogène, digitalisation, connectivité, systèmes autonomes, matériaux innovants, vibro-acoustiques des transports, sobriété énergétique et transition environnementale.

L'ISAT s'appuie sur un adossement scientifique solide assuré par le laboratoire DRIVE (UR 1859), laboratoire de l'UBE structuré autour de 4 pôles : systèmes énergétiques et propulsion, systèmes autonomes et robotique mobile, structures et matériaux intelligents et vibro-acoustiques pour le transport.

Ainsi, l'ISAT présente une identité thématique forte, un adossement scientifique

structurant et un ancrage territorial affirmé (seule école d'ingénieurs implantée dans la Nièvre et dans l'Yonne).

Le plan ISAT 2030 constitue la feuille de route stratégique élaborée à l'issue d'une large démarche participative ayant associé les personnels BIATSS de l'école, les enseignants et enseignants/chercheurs, les étudiants, les partenaires industriels, les collectivités territoriales et les services centraux de l'Université Bourgogne Europe. Il répond à la volonté de doter l'école d'une vision claire, stabilisée et partagée après

plusieurs années d'instabilité institutionnelle, et d'aligner son développement sur les orientations de l'UBE.

Ce plan structure la transformation de l'ISAT autour de huit axes stratégiques, destinés à renforcer la gouvernance, la qualité des formations, la performance de la recherche et l'ancrage territorial de l'école :

- Stabiliser et moderniser la gouvernance, en instaurant une direction collégiale, en clarifiant les délégations, en renforçant la lisibilité des responsabilités et en instituant des instances pérennes de pilotage (comité de direction hebdomadaire, comité qualité permanent) ;
- Améliorer la qualité et la performance du pilotage, grâce à la formalisation des processus internes, la mise en place d'outils de suivi consolidés et le déploiement d'une démarche qualité institutionnelle couvrant les volets pédagogiques, RH et financiers ;
- Renforcer la cohérence formation – recherche – innovation, en articulant les maquettes avec les compétences scientifiques du laboratoire DRIVE, en valorisant les plateformes expérimentales et en développant les projets interdisciplinaires et partenariaux ;
- Accroître l'attractivité et la visibilité de l'école, en modernisant l'identité visuelle, en structurant la communication interne et externe, en améliorant la lisibilité de l'offre et en valorisant les succès des étudiants et diplômés ;
- Développer l'ouverture internationale, en confortant les partenariats existants, en consolidant les doubles diplômes, en structurant les mobilités sortantes et entrantes, et en augmentant progressivement la part des enseignements en anglais ;

- Renforcer la qualité de vie et les compétences des équipes, à travers une clarification des rôles, un accompagnement renforcé des personnels et un plan ambitieux de formation continue, notamment les services administratifs ;
- Inscrire l'école dans une démarche affirmée de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), en intégrant les ODD dans la formation, la gouvernance et la gestion quotidienne, et en renforçant la sobriété énergétique et la participation aux initiatives territoriales.

La feuille de route RSE repose sur trois dimensions : la formation, les opérations internes et l'engagement de sa communauté.

Sur la formation, l'ISAT a intégré les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les programmes, tant dans les contenus que dans l'évaluation des projets étudiants. Les unités d'enseignement relatives à la transition énergétique, à la mobilité décarbonée, à l'hydrogène, aux systèmes hybrides et à la cybersécurité embarquée par exemple sont systématiquement associées à des études de cas

environnementaux.

Les opérations internes couvrent :

- La rénovation énergétique des bâtiments (bâtiment C) avec un gain estimé de 60 MWh ;
- La mise en place d'une ombrière photovoltaïque sur le site de Nevers ;
- Le raccordement au réseau de chauffage urbain de la ville de Nevers ;
- Un plan de sobriété énergétique dès 2022 ;
- Un dispositif de tri sélectif et politique d'achats responsables ;
- La dépollution et sécurisation des locaux projets des associations ;
- La végétalisation de l'esplanade ;
- L'achat de trois robots de téléprésence en 2022 pour les étudiants en situation de handicap ou dans l'incapacité d'assister physiquement aux enseignements.

L'ensemble des personnels et étudiants est mobilisé, avec entre autres :

- Participation au Challenge ODD de l'Université Bourgogne Europe, remporté par l'ISAT en 2024 et 2025 .
- Implication dans les Cordées de la Réussite ;
- Déploiement du dispositif « ISAT au féminin » en partenariat avec Elles Bougent ;
- Engagements étudiants reconnus : ISAT Electrical Rally Car, ISAT Eco Marathon, Challenge Innovatech, Olympiades DD BFC ;
- Nomination de référents pour la lutte contre les violences, discriminations et harcèlement (personnels et étudiants), avec campagnes annuelles de sensibilisation ;
- Aménagement de poste et horaires adaptés pour les collègues en situation de RQTH.

L'ISAT est le principal établissement d'enseignement supérieur du département de la Nièvre et bénéficie à ce titre d'un soutien affirmé des collectivités territoriales. En retour, l'école contribue à l'attractivité du territoire en augmentant le flux d'étudiants vers la région et en renforçant les collaborations avec les acteurs économiques.

Le site nivernais accueille également une antenne de la faculté de droit, une antenne de l'INSPE, une antenne de l'IUT informatique de Dijon (entre 2021 et 2024, les étudiants du BUT informatique étaient provisoirement hébergés par l'ISAT, en attendant la livraison de leur bâtiment rénové), une école d'infirmières, une école d'ergothérapie, des BTS, une PASS et un Campus connecté.

L'école joue un rôle structurant dans l'écosystème territorial en participant au programme IDEFI Talent Campus, via le Polytechnicum Bourgogne Franche-Comté, et en développant la formation en alternance en partenariat avec l'ITII Bourgogne, émanation du Pôle Formation 58-89 (UIMM), qui assure le placement des apprentis et la gestion administrative des contrats.

L'ISAT entretient des relations étroites avec le technopôle de Nevers Magny-Cours, dont il est notamment membre, les entreprises industrielles locales et

les collectivités, tout en participant aux initiatives du Campus des Métiers et des Qualifications Green City.

Depuis 2025, la politique de communication connaît un nouvel élan avec la création d'une identité visuelle actualisée (nouveau logo), l'intensification des actions internationales et la mise en place d'un contenu éditorial bilingue plus structuré. L'objectif est de renforcer la place de l'ISAT dans le paysage des grandes écoles d'ingénieurs françaises, de mieux valoriser ses atouts scientifiques et pédagogiques et d'accroître son attractivité, notamment à l'international.

La présence sur les réseaux sociaux professionnels principalement (LinkedIn et YouTube), avec une stratégie éditoriale renforcée valorisant les projets étudiants, les résultats scientifiques, les mobilités internationales, les réussites des

diplômés ou encore les événements de rayonnement. Une newsletter trimestrielle ISAT'News, mise en place à la rentrée 2025, contribue également à diffuser régulièrement l'actualité de l'école auprès de la communauté interne et externe. Le site internet de l'école a été mis à jour afin d'augmenter l'expérience utilisateur et fournir les éléments de documentation et d'informations nécessaires aux partenaires et futurs candidats.

L'ISAT entretient des relations régulières avec les médias locaux et régionaux, et

développe progressivement une présence dans les médias nationaux spécialisés dans la mobilité, l'automobile et l'ingénierie (AEF, Nevers Sup, ...). L'école participe à de nombreux salons étudiants, journées portes ouvertes, forums et conférences, contribuant à consolider sa visibilité auprès des lycéens, des familles

et des entreprises. Les étudiants-ambassadeurs ainsi que les projets technologiques et associatifs (Cordées de la Réussite, Elles Bougent, compétitions étudiantes, challenges d'innovation) jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'image de l'école.

La gouvernance de l'ISAT a été profondément réorganisée à la suite des constats formulés par la CTI lors de l'audit périodique en 2023 et par le cabinet KPMG lors de sa mission en 2024.

Les axes de consolidation portent sur 4 principes : collégialité (décision partagée

et coresponsabilité), transparence (information accessible et traçable), efficience (rôles clarifiés, circuits brefs) et responsabilisation (délégations explicites, redevabilités outillées).

Le Conseil d'école constitue l'organe délibératif majeur de l'ISAT, qui définit la politique de formation, de recherche et de développement de l'institut, dans le cadre des référentiels nationaux et des orientations de l'UBE. À ce titre, il :

- Élit le directeur de l'ISAT ;
- Est consulté sur les recrutements des enseignants-chercheurs ;
- Propose la nomination des membres du Conseil pédagogique ;
- Adopte le règlement intérieur et peut créer des commissions en en fixant compétences et composition ;
- Soumet au CA de l'UBE la politique de répartition des emplois ;
- Adopte le budget et est informé de son exécution ;
- Emet un avis sur les contrats et conventions engageant l'Institut.

Le Conseil compte 33 membres, dont 19 élus et 14 personnalités extérieures. Le Président de l'UBE (ou son représentant) participe avec une voix consultative.

D'autres Conseils sont prévus par les statuts en vigueur, mais ces derniers sont en cours de modifications.

Depuis la rentrée 2025, l'école est engagée dans une dynamique de stabilisation et de modernisation de son organisation. La mise en place, en septembre 2025, d'une nouvelle gouvernance marque le début d'un nouveau cycle de pilotage renforcé, structuré et lisible.

La direction de l'école constitue le centre de pilotage opérationnel. Le Directeur de l'ISAT, élu par le Conseil d'école, représente l'établissement, définit les priorités stratégiques, pilote les activités de formation et de recherche et assure l'articulation avec les organes de gouvernance de l'UBE. Il s'appuie sur un Comité de direction (CoDir) qu'il préside et qui réunit le Directeur adjoint – site d'Auxerre, le Directeur des formations, les Directeurs de départements, les Directeurs des filières par apprentissage, le Directeur des relations internationales et Directeur des relations industrielles,

la Directrice des relations entreprises et stages, le responsable de la communication et responsable de l'infrastructure ainsi que la Responsable administrative arrivée en février 2026). Cette instance opérationnelle se réunit chaque semaine et coordonne l'ensemble des actions structurantes : organisation pédagogique, gestion des ressources humaines de proximité, exécution budgétaire, pilotage des partenariats, préparation des instances, communication institutionnelle et vie étudiante. Ce fonctionnement régulier garantit une circulation efficace de l'information, une gestion réactive et une mise en œuvre cohérente des décisions prises au niveau stratégique.

Le Directeur des formations pilote la construction et la mise en œuvre des maquettes, veille à la cohérence des compétences et des évaluations,

coordonne l'alternance et les mobilités internationales, supervise les stages et projets, accompagne les départements dans la démarche qualité et assure le lien avec les instances universitaires compétentes. Il représente également l'école dans plusieurs groupes de travail transversaux de l'UBE et contribue à la préparation des dossiers réglementaires, notamment ceux destinés à la CTI.

Le fonctionnement administratif et logistique de l'ISAT s'appuie sur une équipe dédiée travaillant en articulation constante avec les services centraux de l'UBE. La nouvelle direction a engagé une structuration progressive visant à stabiliser et professionnaliser ce volet essentiel : clarification des missions, formalisation des procédures, élaboration d'outils de pilotage, appui renforcé des services

centraux et recrutement d'une Responsable administrative pour consolider durablement l'organisation, arrivée en février 2026

L'organisation pédagogique repose sur deux départements : Énergétique & Propulsion et Mécanique & Structures, auxquels s'ajoutent les deux filières par apprentissage (Génie industriel et Génie mécanique) portées conjointement avec l'ITII Bourgogne. Chaque département est dirigé par un enseignant permanent

nommé pour 4 ans et chargé de coordonner les équipes pédagogiques, de veiller à la cohérence de l'offre de formation, de suivre la progression des étudiants et de contribuer à l'amélioration continue en lien avec les responsables d'unités d'enseignement et le Directeur des formations.

Seule école publique d'ingénieurs en France dédiée entièrement aux secteurs de l'automobile, des transports et des mobilités, l'ISAT occupe une place singulière dans le paysage national. Créée en 1991 à Nevers, l'école s'est progressivement imposée comme un acteur majeur de la formation d'ingénieurs capables d'accompagner les profondes transformations technologiques du secteur : électrification et hybridation des systèmes de propulsion, mobilité hydrogène, digitalisation, connectivité, systèmes autonomes, matériaux innovants, vibro-acoustiques des transports, sobriété énergétique et transition environnementale. L'école bénéficie de la forte attractivité du sport auto auprès des jeunes.

L'ISAT propose une offre de formation autour des enjeux actuels et futurs de l'automobile, des transports et des mobilités. L'école délivre aujourd'hui trois diplômes d'ingénieur :

- Un diplôme d'ingénieur sous statut étudiant (FISE) ;
- Deux diplômes d'ingénieur sous statut apprenti (FISA), l'un centré sur les métiers du génie mécanique, l'autre sur les systèmes industriels et numériques appliqués aux transports.

La recherche de l'ISAT est portée par le laboratoire DRIVE (UR 1859) – Département de Recherche en Ingénierie des Véhicules pour l'Environnement, unité interne de l'Université Bourgogne Europe, historiquement et structurellement adossée à l'école. Le laboratoire, véritable pilier scientifique de l'ISAT, est reconnu pour ses contributions aux mobilités décarbonées, aux systèmes intelligents, aux matériaux et structures pour le transport, et plus largement aux enjeux de transition énergétique, d'allègement, de sécurité, de confort et d'impact environnemental. L'unité se déploie sur 4 sites, à Nevers avec la plupart des équipements mais aussi maintenant à Auxerre. Cette structuration, alliée à une culture expérimentale forte et à une pluridisciplinarité assumée (sections CNU 27/60/61/62/63), confère au DRIVE une position singulière et reconnue

dans le paysage national : un laboratoire orienté systèmes et usages, couvrant l'ensemble de la chaîne de conception des véhicules et des mobilités durables, et jouant un rôle moteur dans l'écosystème régional et national des mobilités.

La formation doctorale est adossée à l'ED SPIM, avec 19 doctorants en 2021 et une montée en charge régulière (HDR soutenues depuis 2016, accueil post-doctorants, ingénieurs de recherche).

L'unité bénéficie d'une politique de valorisation dynamique via SAYENS (Pôle Automobile et Transports – PAT à Magny-Cours) et d'un ancrage territorial marqué, soutenu par la Région BFC, Nevers Agglomération, le Département de la Nièvre et les pôles de compétitivité PVF et NextMove

L'école s'appuie sur un corps d'enseignants et d'enseignants/chercheurs composé de 45 membres en 2025/2026, (12 professeurs et 24 maitres de conférence, 4 enseignants et 5 ATER), un effectif globalement stable depuis plusieurs années malgré certaines fluctuations liées aux départs en détachement ou mise en disponibilité. Ces personnels assurent la quasi-totalité des enseignements scientifiques et technologiques fondamentaux, ainsi que l'encadrement des projets, stages et apprentis. Ils sont complétés par 47 enseignants vacataires intervenant dans l'enseignement des langues, la communication, les sciences fondamentales et des technologies spécialisées. L'ISAT compte 13 agents administratifs, 10 techniciens et un personnel médical, répartis entre les sites de Nevers et d'Auxerre.

L'ISAT dispose d'un patrimoine immobilier structuré sur trois sites complémentaires : Nevers, Magny-Cours et Auxerre. Le site de Nevers (11 000 m²) constitue le cœur académique et administratif, avec 63 % des espaces dédiés à l'enseignement, 33 % à la recherche et 4 % à la vie étudiante. Il regroupe laboratoires pédagogiques, salles informatiques équipées de logiciels professionnels (CATIA, Ansys, Matlab...) et des parkings pour personnels et étudiants. La gestion du site est encadrée par des contrôles rigoureux (APAVE, DREAL, commissions de sécurité) garantissant conformité et sécurité. Le site de Magny-Cours, mis à disposition par le Conseil départemental de la Nièvre, est entièrement dédié aux projets étudiants, au FabLab et au prototypage, favorisant créativité et innovation. Le site d'Auxerre (2 500 m²), intégré à l'ISAT depuis 2019, est spécialisé en génie industriel et apprentissage, avec des laboratoires, ateliers et un service administratif local renforcé par un Directeur-adjoint nommé en 2025. Ensemble, ces trois sites offrent un environnement technologique complet, couvrant formation, recherche, innovation et vie étudiante. L'école investit régulièrement dans la modernisation de ses équipements et l'amélioration de ses infrastructures. Ce patrimoine constitue un atout stratégique majeur pour la qualité des formations et l'insertion professionnelle des étudiants.

Le SI de l'ISAT s'appuie sur l'architecture de la Direction du Numérique (DNUM) de l'Université Bourgogne Europe, complétée par un pôle informatique de proximité sur le site de Nevers. Ce pôle assure le support aux utilisateurs, la gestion du parc et l'interface avec la DNUM pour les services réseau, cybersécurité et applications transversales. Une politique de cybersécurité actualisée en 2024 encadre les habilitations, sauvegardes, plans de continuité (PCA/PRA) et sensibilisations régulières des utilisateurs. La communication interne repose sur plusieurs canaux complémentaires : messagerie institutionnelle, intranet, site web, réseaux sociaux et affichage sur site. La transformation numérique, accélérée par la stratégie ISAT 2030, s'appuie sur Microsoft 365, des salles hybrides, des logiciels de simulation (Ansys, Amesim, Matlab...) et des outils de CAO/DAO performants. Des ressources en data science et IA sont intégrées aux enseignements et projets étudiants. Les trois sites disposent d'infrastructures numériques adaptées : Nevers concentre l'essentiel des moyens, Magny-Cours est équipé pour le prototypage et les essais, et Auxerre bénéficie d'une mutualisation avec l'IUT pour l'automatisme et la robotique. Les chantiers à venir incluent la modernisation de l'intranet, un SI étudiant intégré, un ERP interne, l'extension du Wi-Fi et le développement de salles immersives. L'ensemble de ce dispositif numérique soutient la continuité pédagogique, l'hybridation et l'adaptation aux pratiques professionnelles futures.

Sur les trois derniers exercices, le budget global annuel de l'école s'inscrit dans une trajectoire stable entre 2,43 M€ (2024), 2,30 M€ (2025) et 2,13 M€ (2026). Les dotations de fonctionnement et de patrimoine, respectivement 268 000 € et 256 886 €, assurent la couverture des charges courantes, notamment les fluides,

les consommables pédagogiques, la maintenance et les infrastructures techniques. Les dotations « charge d'enseignement », comprises entre 151 000 et 154 000 €, soutiennent les heures complémentaires et les ajustements pédagogiques. La contribution recherche oscillant entre 107 000 € et 115 600 €, appuie directement les activités du laboratoire DRIVE.

L'école s'appuie également sur les recettes associées aux formations par apprentissage et les subventions des collectivités territoriales.

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts

- Soutien des collectivités territoriales, soutien politique ;
- Attractivité du sport auto (Circuit, technopole, ISAT) ;
- Laboratoire Drive reconnu, très bien équipé ;
- Implication du nouveau directeur, solidarité entre collègues, prise de décisions plus collégiale ;
- Volonté partagée du Président du Conseil d'école et du directeur de faire progresser l'école sur la durée, évolution des statuts en cours.

Points faibles

- Longue période d'instabilité institutionnelle jusqu'en juin 2025 ;
- Pas de Conseil de perfectionnement opérationnel ;
- Industriels peu présents dans les instances de Gouvernance pour accompagner l'école dans les mutations à venir du secteur auto ;
- Priorités de l'école pour la déclinaison de la stratégie ISAT 2030 à préciser, afin de mieux anticiper ;
- Pas de COMP avec l'Université ;
- Pas de feuille de route RSE spécifique école.

Risques

- Marges de manœuvre insuffisantes de l'Université pour soutenir l'école pendant sa période de convalescence à venir.

Opportunités

- Modification des statuts en cours, qui pourrait permettre d'augmenter l'accompagnement de l'école par des représentants industriels d'envergure nationale ;
- Conclure un COMP avec l'Université, après avoir clarifié ses priorités.

Pilotage, fonctionnement et système qualité

La gouvernance de l'école s'appuie sur un Conseil d'école et un Conseil Pédagogique et une commission de la vie étudiante. Le règlement intérieur de l'école date de 2007. Un projet de refonte au stade d'ébauche avec un objectif de mise en application en septembre 2026. 12 nouvelles commissions y ont été identifiées.

La démarche qualité faisait l'objet d'une recommandation lors du précédent audit. L'école a réagi et formalisé sa méthode. Mais il faut encore se l'approprier, ce qui prendra du temps d'autant plus que certains responsables de processus ne sont pas là (emploi de responsable antenne financière non pourvu, responsable administrative nommée en février 2026).

L'évaluation des enseignements par les étudiants est en place, avec un taux de réponse des étudiants faible.

La cartographie des processus qualité a été établie et intégrée à un manuel qualité complet. Elle ne concerne que le recrutement, la formation et l'insertion des étudiants et apprentis.

Les responsables de processus sont identifiés, des audits internes sont réalisés. Leur planning est respecté à 75%. Une commission Qualité/Indicateurs/Performance se réunit au moins une fois par trimestre.

Il existe des questionnaires d'évaluation des enseignements très détaillés. Le processus est à périodicité annuelle, il est géré par l'université, mais avec 19% de taux de réponse seulement (les questionnaires sont très laborieux et il y a beaucoup d'abandons en cours de saisie). Et seuls les étudiants de FISE ont été questionnés en 2025.

Des "fiches d'amélioration qualité" sont à la disposition de tous.

Les audits internes permettent l'infléchissement des processus. Le plan d'actions 2025/2030 fait l'objet d'un suivi qualitatif.

Il n'y a pas de démarche qualité externe propre à l'école qui s'appuie sur celles initiées par l'UBE. Par exemple :

- Enquête de satisfaction sur la qualité d'accueil à l'ISAT conduite par l'UBE dans le cadre du référentiel « Services Publics + » ;
- Plan d'action Qualité de vie au travail ;
- Audit de l'ISAT mené par le cabinet KPMG.

Les nombreuses recommandations de la CTI ont été prises en compte avec des degrés divers de réalisation (cf. partie III)

Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts

- Une direction de l'école engagée qui met en place progressivement un pilotage structuré : nouveau règlement intérieur, instances de concertation et de décision.

Points faibles

- Une démarche qualité encore balbutiante ;
- L'évaluation des enseignements est très partielle (FISE seulement et 20% répondent).

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- Démarche qualité bien structurée ;
- Nouveau règlement intérieur en place à la rentrée 2026.

Ancrages et partenariats

L'ISAT bénéficie d'un ancrage territorial solide, en cohérence avec son positionnement sectoriel dans les mobilités et avec son implantation à Nevers, Magny-Cours et Auxerre. Les réponses apportées montrent une cartographie territoriale structurée, associant collectivités, technopôle, circuit, réseau apprentissage et dispositifs d'innovation, avec plusieurs résultats récents concrets en matière d'équipements, de soutien territorial, d'actions d'innovation et de consolidation des formations. Le pilotage entre sites apparaît effectif, avec une gouvernance commune et un relais identifié pour Auxerre. En revanche, le suivi inter-sites n'est pas formalisé dans une instance spécifique dédiée, ce qui limite la lisibilité propre de cette coordination, même si celle-ci est intégrée au fonctionnement courant des instances.

L'ISAT dispose d'un réseau d'entreprises dense et cohérent avec son positionnement dans l'automobile, les transports et les mobilités. Les partenariats irriguent la formation à plusieurs niveaux : apprentissage, stages, projets, jurys, interventions d'experts, mécénat technologique et recherche. Le partenariat avec l'ITII Bourgogne constitue un levier structurant pour les formations FISA. L'implication des acteurs socio-économiques dans les instances et dans l'évolution des contenus pédagogiques apparaît réelle et utile à l'adaptation des compétences visées. L'ensemble contribue clairement à l'employabilité des diplômés. Toutefois, ces partenariats apparaissent majoritairement ancrés dans l'écosystème local, avec un niveau d'ouverture vers des entreprises nationales ou internationales qui reste à renforcer. Par ailleurs, la formalisation d'indicateurs consolidés permettant d'évaluer dans le temps l'impact global de ces partenariats (insertion, fidélisation des entreprises, évolution des formations) reste à mieux expliciter.

L'ISAT s'appuie sur un environnement particulièrement favorable à l'innovation, articulant le laboratoire DRIVE, la SATT SAYENS, le technopôle de Magny-Cours et plusieurs dispositifs régionaux d'accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant. Cette dynamique constitue un point fort, en cohérence avec le positionnement sectoriel de l'établissement et avec son adossement de recherche. Les éléments fournis montrent également une certaine activité en matière de brevets et de transfert. En revanche, le pilotage global de cette politique reste encore peu objectivé par des indicateurs consolidés centrés sur les élèves ingénieurs, et la distinction entre ce qui relève de la recherche partenariale, de l'innovation pédagogique et de l'entrepreneuriat étudiant mérite d'être davantage explicitée pour améliorer la lisibilité d'ensemble.

Les effets concrets et traçables de ces réseaux sur les formations restent peu explicités, notamment en termes d'évolution des maquettes, de mutualisations pédagogiques, de projets structurants ou d'influence sur les orientations stratégiques de l'école.

L'ISAT met en œuvre une politique internationale structurée et cohérente avec son positionnement, fondée sur un ensemble d'accords Erasmus et hors Europe, plusieurs doubles diplômes actifs et un pilotage administratif organisé des mobilités. Les relations internationales apparaissent bien intégrées au fonctionnement de l'école et à la stratégie d'ouverture portée par l'établissement. En revanche, malgré cette dynamique positive, le flux entrant demeure encore limité, en particulier dans les échanges européens, ce qui est d'ailleurs identifié par l'école elle-même. L'évaluation comparative de la performance des accords, ainsi que les critères de priorisation, de maintien ou d'arrêt de certains partenariats, gagneraient à être davantage explicités dans le pilotage stratégique.

Analyse synthétique - Ancrages et partenariats

Points forts

- Ancrage territorial solide, en lien étroit avec l'écosystème de Magny-Cours et les acteurs socio-économiques locaux ;
- Réseau d'entreprises dense, fortement impliqué dans l'apprentissage, les stages et les projets ;
- Politique d'innovation structurée, appuyée sur le laboratoire DRIVE et la SATT SAYENS ;
- Partenariats internationaux existants avec doubles diplômes actifs et mobilité sortante satisfaisante.

Points faibles

- Partenariats majoritairement locaux, ouverture nationale et internationale à renforcer ;
- Impact des partenariats insuffisamment objectivé (indicateurs, suivi, pilotage) ;
- Absence de structuration claire des instances de type conseil de perfectionnement ;
- Positionnement encore limité dans les grands réseaux académiques nationaux.

Risques

- Dépendance à un écosystème local restreint ;
- Difficulté à adapter les formations aux évolutions rapides du secteur (automobile, énergie) ;
- Perte d'attractivité académique en cas d'isolement relatif ;
- Pilotage insuffisant des partenariats limitant leur valeur stratégique.

Opportunités

Développement de partenariats nationaux et internationaux plus structurants ;

Renforcement du rôle de DRIVE dans la stratégie globale de l'école ;

Mise en place d'indicateurs de pilotage et de suivi des partenariats ;

Diversification sectorielle (énergie, mobilités durables, systèmes complexes) ;

Structuration d'un conseil de perfectionnement opérationnel avec forte implication industrielle.

Formation d'ingénieur

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe

Formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site de Nevers

Formation continue (FC) sur le site de Nevers

L'ISAT élabore son projet de formation en lien avec les partenaires institutionnels et industriels. Articulé autour d'une direction des formations, des conseils pédagogique et d'école, elle mène des réflexions sur les évolutions de la formation. On retrouve les différents acteurs (industriels, enseignants, personnalités académiques...) habituels dans le processus. Il est à noter que le conseil de perfectionnement ne s'est réuni qu'une seule fois sur la période (2025), trop peu pour insuffler une vraie dynamique.

L'élaboration des formations est cependant menée avec sérieux en se basant sur le retour d'expérience des employeurs en fin de cursus et dans le cadre des discussions autour des soutenances des projets dans l'industrie. Les évolutions dans le programme se font soit sur demande d'un industriel ou sur proposition d'un enseignant.

La fiche RNCP déposée le 13/06/25 est formellement conforme, mais il y a peu de référence aux sciences fondamentales.

3 blocs de compétences sont obligatoires + 1 en option.

La formation, comprenant un cycle préparatoire, s'appuie sur les 3 départements sur le site de Nevers (Énergétique et Systèmes Autonomes, Mécanique et Ingénierie des Transports, et Infrastructures et Réseaux de Transports).

Au niveau enseignement, on note l'absence des notions ingénierie systèmes (pourtant important dans le milieu de l'automobile).

Trois stages : découverte de l'entreprise en cycle préparatoire (4 semaines) et deux stages en cycle d'ingénieur (16 et 24 semaines en S8 et S10).

Une mobilité internationale obligatoire d'un semestre peut être effectuée soit sous la forme d'un stage, soit dans le cadre d'un échange académique.

Le niveau B2 en Anglais est exigé avec un score TOEIC minimum de 785.

Beaucoup de coopérations avec le tissu socio-économique local, entre autres avec les entreprises autour du circuit Magny Court, permettent aux étudiants d'apprécier le monde de l'entreprise. Puis, un bon nombre de vacataires complètent l'équipe des enseignants-chercheurs.

La formation à et par la recherche se fait principalement via un module de spécialités d'initiation à la recherche en dernière année de cursus, soit sous forme de projet, soit sous forme classique. Des PFE en lien avec une activité de recherche sont également proposés.

Cela faisait l'objet d'une recommandation du précédent audit. La formation FISE inclut un module sur les impacts environnementaux et les transitions en première année.

Une responsable DD&RSE (EC) a été nommée en septembre 2025.

Les apprenants ont la possibilité de se confronter à l'innovation et l'entrepreneuriat via des périodes inter-semestres.

Une mobilité internationale obligatoire d'un semestre peut être effectuée soit sous la forme d'un stage, soit dans le cadre d'un échange académique. Le niveau en anglais, exigé B2, semble poser des soucis (même si au final tous obtiennent le certificat).

Le syllabus distingue compétences professionnelles et compétences disciplinaires.

Le dispositif de la césure semble peu utilisé.

Les méthodes d'apprentissage sont classiquement déclinées en Cours Magistraux/TD/TP et Projets. Des projets via des associations d'étudiants sont également proposés par l'ISAT (course Formula Student, Kart team, Eco Marathon etc).

Le volume de face à face pour le cycle d'ingénieur est d'un peu plus de 1600h, ce qui reste faible.

Les apprenants ont un temps de présence important à l'ISAT (plus de 28h/semaine de face à face) avec un temps de travail personnel estimé par l'école de 30% environ.

Les enseignements sont assurés par des enseignants (dont EC) de l'ISAT, avec des vacataires d'autres établissements et du monde socio-économique.

L'ISAT souhaite développer la formation continue comme axe stratégique, en cohérence avec ses domaines d'expertise (automobile, transports, énergie, mobilités) et les besoins des entreprises.

Elle permettra d'accueillir des publics en reconversion ou en reprise d'études, avec un haut niveau d'exigence académique et une forte orientation vers les compétences de l'ingénieur.

Cette mutualisation des ressources garantira la soutenabilité du dispositif, dans un contexte où les équipes sont déjà très sollicitées par les formations initiales et la recherche.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- École très bien accompagnée à la fois par la mairie, l'industrie local (ex. circuit Nevers Magny Cours), et par son CFA, avec des responsabilités respectives claires ;
- Des enseignants très impliqués dans une école de taille humaine favorisant la cohésion sur le site de Nevers ;
- Des plateformes expérimentales de travaux pratiques partagées avec le laboratoire de recherche ;
- Une formation attractive pour des étudiants motivés par le secteur de l'automobile ;
- Travail par projets.

Points faibles

- Innovations pédagogiques limitées ;
- Absence des notions d'ingénierie systèmes (pourtant important pour l'automobile) dans le cursus ;
- Les compétences visées laissent peu de place aux sciences fondamentales ;
- Peu d'appropriation de la démarche compétences ;
- Evaluation par les compétences peu avancée ;
- Niveau d'anglais exigé au minimum (785) semble problématique.

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- Formation implantée sur le site de Nevers/Magny Cours, les apprentis bénéficiant des riches installations de l'école.

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité génie mécanique, en partenariat avec l'ITII Bourgogne
Formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) sur le site de Nevers

Il n'y a pas eu de réunion de conseil de perfectionnement consacrée à cette filière depuis très longtemps.

L'élaboration des formations est cependant menée avec sérieux en coopération Ecole /CFA en se basant sur le retour d'expérience des employeurs en fin de cursus ainsi que des publications de l'observatoire de l'UIMM.

La fiche RNCP déposée le 13/06/25 est formellement conforme, mais il y a peu de référence aux sciences fondamentales.

3 blocs de compétences sont obligatoires + 1 en option parmi 2 (ergonomie ou achats).

La répartition des rôles entre l'école et le CFA est clairement décrite dans le règlement des études.

Le calendrier de l'alternance figure dans le règlement des études. Il est constitué de blocs de 2 à 3 mois jusqu'au S9. Les évaluations sont semestrielles avec seuil de validation à 10 pour chaque UE (conforme Bologne).

Le CFA ITII assure 14% de la maquette pédagogique (CM, TD, dont Anglais, TP).

Le face à face pédagogique représente 1800 heures

Les apprentis passent 60 semaines à l'ISAT et 84 en entreprise. Le nombre de crédits correspondant à la période en entreprise est au minimum requis 35%.

La convention entre l'ITII et l'entreprise ne parle pas du contenu de la formation, mais un « livret d'accompagnement de l'alternance », élaboré par l'ITII et destiné à l'entreprise est très complet.

L'initiation à la recherche est réalisée en deuxième année de cycle ingénieur sous forme de conférences et en troisième année sous forme de projets.

Cela faisait l'objet d'une recommandation du précédent audit. La formation FISA GM inclut un module sur les impacts environnementaux et les transitions en première année.

Une responsable DD&RSE (EC) a été nommé en septembre 2025.

La formation à l'entrepreneuriat n'est pas dispensée en tant que telle, l'école considérant que l'immersion en entreprise des apprentis leur donne l'occasion de découvrir cette composante du métier d'ingénieur.

Quelques apprentis accèdent parfois au statut d'étudiant-entrepreneur : on en recense 4 en FISA GM, promotion 2022 et 2023.

Le niveau en anglais exigé est B2 (conforme, mais au plancher). La mobilité sortante exigée pour les apprentis est de 9 semaines et 12 sont recommandées. Sur les 4 dernières années, 40% des apprentis ont réalisé davantage que le minimum.

Le syllabus distingue compétences professionnelles et compétences disciplinaires. Les UE du syllabus ne sont pas cohérentes avec celles du Tableau T4 (intitulés, numérotation, place dans la scolarité). Le tableau 4 est cohérent et complet.

L'évaluation par les compétences est peu développée et repose sur des initiatives individuelles des enseignants.

Les apprentis ne sont pas concernés par la césure.

Le travail par projets est en place tant pour la formation technique que pour les soft-skills (mini-projet, projet conception, management etc.) et représente 1/3 des ECTS.

Les heures encadrées sont au plafond (1800 heures). Il n'y a pas de "distanciel" prévu.

Les innovations pédagogiques ne sont pas flagrantes et ne sont pas développées par l'école.

Le suivi des apprentis est bien organisé, avec un tuteur pédagogique qui est un EC et qui assure les visites en entreprise prévues. Le maître d'apprentissage est également en contact avec une personne du CFA en charge du suivi de l'apprenti.

Les enseignements sont assurés par des enseignants (dont EC) de l'ISAT, par des enseignants attachés à l'ITII pour 520 heures. Sur l'ensemble, 25% des enseignants sont issus du monde socio-économique, au plancher.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Ecole très bien accompagnée par son CFA, responsabilités respectives claires ;
- Travail par projets ;
- Bon suivi des apprentis.

Points faibles

- Niveau d'anglais exigé au minimum ;
- Innovations pédagogiques limitées ;
- Les compétences visées laissent peu de place aux sciences fondamentales ;
- Evaluation par les compétences peu avancée ;
- Faible taux de vacataires socio-économiques.

Risques

- Difficulté pour les candidats apprentis à trouver des entreprises malgré l'aide du CFA.

Opportunités

- Formation implantée sur le site de Nevers/Magny Cours, les apprentis bénéficiant des riches installations de l'école.

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers de l'université Bourgogne Europe, spécialité Génie industriel, en partenariat avec l'ITII Bourgogne

Formation continue (FC) sur le site de Auxerre

Formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) sur le site de Auxerre

Un conseil de perfectionnement "spécial GI" est prévu "au printemps 2026", plusieurs participants industriels étant déjà pressentis. Il n'y en a pas eu depuis très longtemps.

L'élaboration des formations est cependant menée avec sérieux en coopération Ecole /CFA en se basant sur le retour d'expérience des employeurs en fin de cursus ainsi que des publications de l'observatoire de l'UIMM.

La fiche RNCP déposée le 13/06/25 est formellement conforme, mais il y a peu de référence aux sciences fondamentales.

3 blocs de compétences sont obligatoires + 1 en option parmi 2 (manager une équipe de production ou maintenance).

La répartition des rôles entre l'école et le CFA est clairement décrite dans le règlement des études.

Le calendrier de l'alternance figure dans le règlement des études. Il est constitué de blocs de 2 à 3 mois jusqu'au S9. Les évaluations sont semestrielles avec seuil de validation à 10 pour chaque UE (conforme Bologne).

Le CFA ITII assure 1177 heures soit 65% de la maquette pédagogique (CM, TD, dont Anglais, TP). La part des CM/TD dans le temps de présence en école (distinguo pas évident s'agissant d'un petit groupe toujours ensemble) est importante. Une semaine de TP dans la scolarité est réalisée à Dijon.

Le face à face pédagogique représente 1800 heures

Les apprentis passent 60 semaines à l'ISAT et 84 en entreprise. Le nombre de crédits correspondant à la période en entreprise est au minimum requis 35%.

La convention entre l'ITII et l'entreprise ne parle pas du contenu de la formation, mais un « livret d'accompagnement de l'alternance », élaboré par l'ITII et destiné à l'entreprise est très complet.

L'initiation à la recherche documentaire est réalisée en première année de cycle 7 heures de CM + 7 heures de TP pour 1 ECTS.

Cela faisait l'objet d'une recommandation du précédent audit. Le module sur les impacts environnementaux et les transitions en première année n'a pas encore été développé sur le site d'Auxerre pour la filière FISA GI. Le responsable de cette filière préfère s'appuyer sur l'expérience de professionnels plutôt que sur les connaissances d'un universitaire.

La formation à l'entrepreneuriat n'est pas dispensée en tant que telle, l'école considérant que l'immersion en entreprise des apprentis leur donne l'occasion de découvrir cette composante du métier d'ingénieur.

Le niveau en anglais exigé est B2 (conforme, mais au plancher). La mobilité sortante exigée pour les apprentis est de 9 semaines et 12 sont recommandées. Sur les 4 dernières années, 40% des apprentis ont réalisé davantage que le minimum.

Le syllabus distingue compétences professionnelles et compétences disciplinaires. Les UE du syllabus ne sont pas cohérentes avec celles du Tableau T4 (intitulés, numérotation, place dans la scolarité), mais le tableau T4 est cohérent et complet.

L'évaluation par les compétences est peu développée et repose sur des initiatives individuelles des enseignants.

Les apprentis ne sont pas concernés par la césure.

Les projets et les périodes en entreprise représentent plus de 36% des ECTS.

Les heures encadrées sont au plafond (1800 heures). Il n'y a pas de "distanciel" prévu.

Les innovations pédagogiques sont limitées mais pas inexistantes : libre accès aux différentes salles techniques, jeux sérieux, micro-projets sur procédés émergents)

Le suivi des apprentis est bien organisé, avec un tuteur pédagogique qui est un EC et qui assure les visites en entreprise prévues. Le maître d'apprentissage est également en contact avec une personne du CFA en charge du suivi de l'apprenti.

Les enseignements sont assurés par des enseignants (dont EC) de l'ISAT et de l'UBE, par des enseignants attachés à l'ITII pour 1177 heures. Sur l'ensemble, 45% des enseignants sont issus du monde socio-économique, bien au-dessus du plancher.

L'école a déjà diplômé des ingénieurs par la voie de la FC, en petits nombres et il y a longtemps. la demande est faible. Cependant, l'ISAT se sent les moyens de proposer une telle formation, d'autant plus qu'elle dispose d'installations très riches pour les TP.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Equipe locale à Auxerre motivée et soudée ;
- Sentiment d'appartenance à l'école des apprentis, malgré l'éloignement et la forte présence du CFA ;
- Ecole très bien accompagnée par son CFA, responsabilités respectives claires ;
- Bon suivi des apprentis, en petit nombre ;
- Plus d'offres d'emplois d'apprentis que de candidats admis.

Points faibles

- Niveau d'anglais exigé au minimum ;
- Innovations pédagogiques limitées ;
- Les compétences visées laissent peu de place aux sciences fondamentales ;
- Evaluation par les compétences peu avancée.

Risques

- Déficit de vivier de candidats, baisse de l'effectif des promotions ;
- Quasi pas de femmes parmi les candidats.

Opportunités

- Formation reconnue, entreprises demandeuses.

Recrutement des élèves-ingénieurs

L'ISAT privilégie des profils à fort potentiel scientifique, motivés et aptes à évoluer dans des environnements technologiques complexes. Les candidats à l'ISAT sont souvent passionnés par le secteur de l'automobile, et l'école apparaît comme une école de vœu 1. Les recrutements se font principalement en post bac et en post CPGE sur concours national.

L'admission post-bac se fait exclusivement via le concours GEIPI-Polytech, garantissant une sélection homogène et reconnue. Les candidats à l'ISAT sont souvent passionnés par le secteur de l'automobile, et l'école apparaît comme une école de vœu 1.

Les candidats sont évalués sur dossier, complété par entretien ou épreuves écrites selon leur profil.

L'accès au cycle ingénieur se fait uniquement par concours nationaux (CPGE, ATS, BUT/BTS, licences), sans admission sur dossier.

L'apprentissage, en partenariat avec l'ITII Bourgogne, constitue une voie importante avec une sélection en trois étapes.

L'ouverture internationale est assurée via des programmes dédiés et des partenariats avec plusieurs universités étrangères.

Les admissions en 1ère année via le concours GEIPI-Polytech restent solides, avec des profils scientifiques de qualité. En Bac+2/Bac+3, les recrutements se diversifient grâce aux filières BUT et PASS'Ingénieur, et l'école est passée à un recrutement exclusivement par concours.

L'apprentissage est un point fort : les capacités sont remplies chaque année malgré la réforme nationale, grâce à la confiance des entreprises partenaires. La diversité sociale et géographique est satisfaisante, et les partenariats internationaux progressent.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts

- Recrutements fondés sur des concours nationaux ;
- Stabilité des recrutements, vivier solide sur les matières scientifiques ;
- Partenariat robuste avec l'ITII, solidité des équipes du CFA / ITII.

Points faibles

- Vivier insuffisant de jeunes filles, malgré les actions menées (5% en FISE).

Risques

- Baisse nationale de l'attractivité des formations scientifiques.

Opportunités

- Développement des filières liées à la mobilité durable, l'hydrogène, les batteries et les systèmes autonomes ;
- Croissance de l'apprentissage, malgré les réformes du financement.

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

L'arrivée des nouveaux élèves ingénieurs à l'ISAT se fait selon une démarche rodée, comprenant une visite des locaux ainsi que du laboratoire. Cette visite (pour les locaux) est effectuée par les étudiants de l'année passée, favorisant ainsi le lien inter promotionnel. Un créneau est par ailleurs dédié à la présentation des associations ISATienne permettant une implication rapide des nouveaux étudiants dans la vie associative.

Un livret d'accueil est fourni à chacun des nouveaux arrivants. Ce livret d'accueil est complet, allant de la présentation de la direction en allant jusqu'à la présentation des services (Restauration, CROUS, Infirmerie, bibliothèque, assistante sociale et soutien psychologique) en passant par la présentation du laboratoire Drive, la présentation des associations, une sensibilisation aux risques du tabac et du bizutage.

La charte informatique et le règlement intérieur sont signés par les étudiants dès leur entrée dans l'établissement.

La vie étudiante de l'ISAT est disparate entre les sites de Nevers et d'Auxerre.

Concernant le site de Nevers, la vie étudiante est très riche, principalement centrée autour des associations automobiles et du bureau des étudiants. Le site de Nevers est installé dans la dynamique étudiante de la ville notamment depuis la création de la maison des étudiants par la mairie de Nevers. Les associations Isatiennes sont très largement intégrées au sein du technopole du circuit de Nevers Magny-Cours au travers de différents partenariats.

Les projets associatifs (certains obligatoires intégrés dans la maquette) des étudiants de Nevers poussent les étudiants vers l'autonomie, en les poussant à chercher par eux-mêmes des solutions techniques et des solutions de financement.

La vie étudiante d' ISAT Auxerre est moins vivante car elle ne comporte qu'une unique association qu'est le bureau des étudiants. Cependant, les apprentis d'Auxerre profitent de la vie étudiante du campus (avec l'Université et les autres écoles), comme les associations sportives des formations environnantes.

Des initiatives pour la féminisation des formations des cursus d'ingénieur sont mises en place.

La valorisation de la vie étudiante est connue des étudiants.

Le conseil de vie étudiante n'est pas connu des étudiants audités. De même, le statut d'étudiant entrepreneur n'est pas connu des étudiant.

La charte de l'engagement étudiant est complète et est connue des étudiants

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts

- Vie étudiante très riche sur le site de Nevers ;
- Bonne intégration de l'ISAT dans la synergie étudiante de la ville de Nevers ;
- Infrastructure importante mise à la disposition des étudiants ;
- Accompagnement des étudiants important par la ville de Nevers, les collectivités locales ainsi que le circuit de Magny-Cours.

Points faibles

- Manque de vie associative interne à l'ISAT sur le site d'Auxerre ;
- Manque de cohésion entre les étudiants des différents sites.

Risques

- Peu de temps pour des activités sportives en semaine.

Opportunités

- Le site d'Auxerre est implanté sur un pôle étudiant important, pouvant faciliter les liens entre les étudiants des différentes formations (ISAT X Université).

Insertion professionnelle des diplômés

Outre les traditionnelles formations à la communication écrite et orale, à la rédaction de CV et la préparation aux entretiens, un suivi individualisé du projet professionnel avec entretiens annuels est en place.

L'environnement technique de la formation (labos avec équipements de haut niveau, rencontres métiers et conférences) contribuent à la construction du projet professionnel des étudiants et apprentis.

Il n'y a pas d'observatoire des carrières en tant que tel. La connaissance du parcours des diplômés se base sur l'enquête CGE (en 2025, environ une réponse pour deux diplômés 2024 ; idem l'année précédente).

Selon l'école, entre 95 % et 98 % des diplômés sont en emploi peu de temps après l'obtention du diplôme, entre 58 % et 65 % des diplômés signent leur premier contrat avant la fin du stage de fin d'études, et la quasi-totalité obtient un poste dans les moins de trois mois suivant la

diplomation. Entre 89 % et 92 % des jeunes diplômés sont recrutés directement en CDI.

L'association des Alumni est impliquée dans la formation au sein de l'école (interventions en S9 dans un module) et présente dans les divers comités. L'association a une certaine connaissance du réseau des Alumni : 95% des diplômés sont localisés et plus de 40% d'entre eux ont un compte actif sur la plateforme de l'association. La restitution à l'école de la connaissance des carrières n'est pas formalisée

Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés

Points forts

- Formations reconnues dans le monde industriel et spécifiquement dans la technique automobile ;
- Sens du concret, aisance, autonomie des anciens élèves reconnus par les employeurs.

Points faibles

- Pas d'observatoire des carrières.

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- Implication forte de certains alumni dans la vie de l'école.

Synthèse globale de l'évaluation

Les formations de l'ISAT bénéficient d'une reconnaissance solide auprès des entreprises, qui apprécient des diplômés autonomes, opérationnels et dotés d'un fort sens du concret. L'attractivité de l'école est notamment portée par l'intérêt marqué des jeunes pour les secteurs de l'automobile et du sport automobile, renforcé par la proximité du circuit de Magny-Cours, qui constitue un élément distinctif fort.

L'école a toutefois traversé une période prolongée d'instabilité institutionnelle, principalement liée à des difficultés internes, qui s'est poursuivie au-delà de l'audit périodique de la CTI en 2023. Dans ce contexte, plusieurs faiblesses structurelles identifiées lors de cet audit ont connu des avancées limitées. Néanmoins, l'insertion professionnelle des diplômés et le niveau de recrutement des élèves sont restés globalement solides, témoignant de la résilience de l'école et de son personnel.

À la suite de diagnostics réalisés par des cabinets externes, l'Université Bourgogne Europe a réaffirmé son soutien à l'ISAT et son engagement à accompagner sa trajectoire de redressement, notamment à travers la mise en œuvre du plan stratégique ISAT 2030. L'élection d'un nouveau directeur en juin 2025, les premières mesures engagées par l'équipe de direction, ainsi que la coopération étroite entre le président du Conseil d'école (maire de Nevers) et le directeur constituent des signaux positifs et tangibles de stabilisation observés lors de l'audit.

Dans ce contexte, l'ISAT doit poursuivre la structuration de ses priorités et consolider, en lien étroit avec sa tutelle, une trajectoire partagée intégrant une clarification et une sécurisation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Elle devra s'appuyer à la fois sur ses points forts et sur la dynamique positive engagée depuis six mois. Un renforcement des démarches d'anticipation et de pilotage contribuera à inscrire durablement cette trajectoire dans la stabilité, au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes.

Analyse synthétique globale

Points forts

- Soutien des collectivités territoriales, soutien politique, liens étroits avec l'écosystème de Magny-Cours et les acteurs socio-économiques locaux ;
- Attractivité du sport auto (Circuit, technopole, ISAT), étudiants motivés voire passionnés par le secteur de l'automobile ;
- Formations reconnues dans le monde industriel automobile, sens du concret, aisance, autonomie des diplômés reconnus par les employeurs ;
- Laboratoire Drive reconnu, très bien équipé ;
- Implication du nouveau directeur, solidarité entre collègues, prise de décisions collégiale ;
- Volonté partagée du Président du Conseil d'école et du directeur de faire progresser l'école sur la durée, évolution des statuts en cours ;
- Politique d'innovation structurée, appuyée sur le laboratoire DRIVE et la SATT SAYENS ;
- Partenariats internationaux existants avec doubles diplômes actifs et mobilité sortante satisfaisante ;
- Des enseignants impliqués dans une école de taille humaine favorisant la cohésion sur le site de Nevers ;
- Des plateformes expérimentales de travaux pratiques partagées avec le laboratoire de recherche ;
- Force du partenariat avec l'ITII / CFA, à Nevers et à Auxerre ;
- Auxerre : Equipe locale à Auxerre motivée et soudée, plus d'offres d'emplois d'apprentis que de candidats admis ;
- Recrutement fondés sur des concours nationaux, stabilité des recrutements ;
- Vie étudiante sur le site de Nevers, accompagnement par la Ville et par le circuit de Magny-Cours.

Points faibles

- Longue période d'instabilité institutionnelle jusqu'en juin 2025 ;
- Pas de Conseil de perfectionnement opérationnel ;
- Industriels peu présents dans les instances de Gouvernance pour accompagner l'école dans les mutations à venir du secteur auto ;
- Priorités de l'école pour la déclinaison de la stratégie ISAT 2030 à préciser, afin de mieux anticiper ;
- Pas de COMP avec l'Université ;
- Pas de feuille de route RSE spécifique école ;
- Une démarche qualité encore balbutiante, évaluation des enseignements partielle ;
- Partenariats entreprises et académiques majoritairement locaux ;
- Isolement relatif de l'école dans le paysage des écoles d'ingénieurs ;
- Démarche compétences trop théorique, peu d'appropriation par les enseignants, pas d'ingénierie système ;
- Innovations pédagogiques limitées ;
- Faible taux de vacataires socio-économiques à Nevers ;
- Niveau d'anglais exigé au minimum (785) du B2 ;
- Les compétences visées laissent peu de place aux sciences fondamentales ;
- Vivier insuffisant de jeunes filles, malgré les actions menées ;
- Pas d'observatoire des carrières.

Risques

- Marges de manœuvre insuffisantes de l'Université pour soutenir l'école pendant sa période de convalescence à venir ;
- Dépendance à un écosystème local restreint ;
- Difficulté à adapter les formations aux évolutions rapides du secteur (automobile, énergie) ;
- Perte d'attractivité académique en cas d'isolement relatif ;

- Pilotage insuffisant des partenariats limitant leur valeur stratégique ;
- Difficulté pour les candidats apprentis Génie mécanique Nevers à trouver des entreprises malgré l'aide du CFA ;
- Auxerre : déficit de vivier de candidats, baisse de l'effectif des promotions ;
- Baisse nationale de l'attractivité des formations scientifiques.

Opportunités

- Conclure un COMP avec l'Université, après avoir clarifié ses priorités ;
- Modification des statuts en cours, qui pourrait permettre d'accroître l'accompagnement de l'école par des représentants industriels d'envergure nationale. Modification du règlement intérieur ;
- Développement de partenariats nationaux et internationaux plus structurants, mise en place d'indicateurs de pilotage et de suivi des partenariats ;
- Développement des filières liées à la mobilité durable, l'hydrogène, les batteries et les systèmes autonomes, voire diversification sectorielle (énergie, systèmes complexes) ;
- Structuration d'un conseil de perfectionnement opérationnel avec forte implication industrielle (évolution des statuts) ;
- S'appuyer davantage sur des alumni pour les vacataires ;
- Auxerre : attente des entreprises pour davantage d'apprentis ;
- Le site d'Auxerre est implanté sur un pôle étudiant important, pouvant faciliter les liens entre les étudiants des différentes formations (ISAT X Université).

Glossaire général

A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre
BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports
BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
BTS - Brevet de technicien supérieur

C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens
CCI - Chambre de commerce et d'industrie
Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFA - Centre de formation d'apprentis
CGE - Conférence des grandes écoles
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CM - Cours magistral
CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS - Centre national de la recherche scientifique
COMUE - Communauté d'universités et établissements
CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles
CPI - Cycle préparatoire intégré
CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires
CSP - catégorie socio-professionnelle
CVEC - Contribution vie étudiante et de campus
Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale
DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC - Enseignant chercheur
ECTS - European Credit Transfer System
ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement
ED - École doctorale
EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPU - École polytechnique universitaire
ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
ETP - Équivalent temps plein
EUR-ACE® - Label "European Accredited Engineer"

F

FC - Formation continue
FFP - Face à face pédagogique
FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti
FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant
FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
FLE - Français langue étrangère

H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR - Habilitation à diriger des recherches

I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français
IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique

ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie

ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation

IUT - Institut universitaire de technologie

L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3

LV - Langue vivante

M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2

MCF - Maître de conférences

MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique

MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique

MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

P

PACES - première année commune aux études de santé

ParcourSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.

PAST - Professeur associé en service temporaire

PC (classe préparatoire) - Physique et chimie

PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PeiP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech

PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat

PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français

PME - Petites et moyennes entreprises

PRAG - Professeur agrégé

PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur

PT (classe préparatoire) - Physique et technologie

PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur

PU - Professeur des universités

R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations

RH - Ressources humaines

RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)

SATT - Société d'accélération du transfert de technologies

SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales

SHS - Sciences humaines et sociales

SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie

TC - Tronc commun

TD - Travaux dirigés

TOEFL - Test of English as a Foreign Language

TOEIC - Test of English for International Communication

TOS - Techniciens, ouvriers et de service

TP - Travaux pratiques

TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie

TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

U

UE - Unité(s) d'enseignement

UFR - Unité de formation et de recherche.

UMR - Unité mixte de recherche

UPR - Unité propre de recherche

V

VAE - Validation des acquis de l'expérience